



Férin, le 15 septembre 2023

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira

Le jeudi 21 septembre 2023 à 18h30

Salon d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture des commerces les Dimanches en 2024
- Cession d'un bien immobilier
- Subventions exceptionnelles
- Annulation titre
- Remboursement salle des fêtes
- Tableau des effectifs
- Avenant Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Instauration des heures complémentaires et des heures supplémentaires
- Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections
- SIDEN-SIAN – nouvelles adhésions

QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses devront faire l'objet d'une demande écrite déposée en mairie 48h avant la séance du Conseil Municipal.

Je vous invite à participer à cette réunion. En cas d'absence ou d'empêchement, vous avez la possibilité de compléter le pouvoir joint à la présente convocation et de me le faire parvenir avant la réunion.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel PEDERENCINO

Maire

